

## Du 16 au 22 septembre, on se rend autrement au travail ! Premier challenge de la mobilité en Bourgogne-Franche-Comté



Avec 18 territoires inscrits pour sa première édition, le challenge régional de la mobilité organisé par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté et ses partenaires a suscité un réel intérêt auprès des collectivités de la région. Ce sont elles qui ont pris le relais pour animer l'événement sur leur territoire et convaincre les employeurs de s'engager à leur tour. Au niveau régional, 71 établissements ont répondu présent, l'occasion pour eux de mobiliser leurs collaborateurs autour d'une cause que tout le monde peut facilement s'approprier.

Deux inscrits de la première heure, l'agglomération du Grand Sénonais et la CPAM de Haute-Saône, exposent les raisons de leur engagement et témoignent des modalités de leur participation.

L'inscription au challenge de la mobilité est possible jusqu'au 15 septembre, veille du premier jour de la semaine d'animation.

Pour toute question : [animation@challengemobilité-bfc.fr](mailto:animation@challengemobilité-bfc.fr).



## POUR L'AGGLOMÉRATION DU GRAND SÉNONAIS, LE CHALLENGE DE LA MOBILITÉ EST UN ÉCHO À SA POLITIQUE DE PROMOTION DES MOBILITÉS ACTIVES

« La mobilité active est un sujet majeur pour l'agglomération du Grand Sénonais. Plusieurs aménagements ont ainsi été réalisés dans nos communes pour la circulation à vélo et pour les cheminements piétons. Nous avons notamment aménagé des voies cyclables d'Armeau à Saint-Denis-Lès-Sens, qui permettent de traverser notre territoire sur 26 kilomètres le long des berges de l'Yonne. Nous poursuivons naturellement notre réflexion visant au développement des modes de déplacement actifs.

L'inscription de notre territoire au challenge de la mobilité correspond à **notre volonté de promouvoir l'usage des transports en commun, du vélo, de la marche et du co-voiturage**. Il s'agit, par le biais de ce challenge, de questionner les salariés sur les habitudes de déplacements domicile/travail et de suggérer une alternative à l'autosolisme.

Pour inciter les employeurs à mobiliser leurs salariés, nous nous sommes personnellement engagés en tant qu'élus, allant à la rencontre des principales entreprises après un premier contact par courriel.

**Du 16 au 22 septembre, nous donnerons de la visibilité au challenge à travers certaines initiatives**, par exemple la mise à disposition de places de stationnement balisées aux covoitureurs, qui auront la possibilité de réserver leur place en ligne. Ou encore en mobilisant nos propres collaborateurs, qui se challengeront sur la période entre pôles et Directions.

Enfin, l'Agglomération récompensera les meilleures entreprises de notre territoire dans différentes catégories à travers des lots et des trophées, avec des entrées à la piscine, aux musées ou au théâtre. »

- **Gilles SABATTIER** Vice-Président chargé du transport et des mobilités
- **Amine HIRIDJEE** Adjoint au maire chargé de la transition écologique et solidaire et de l'amélioration du cadre de vie



## POUR LA CPAM DE HAUTE-SAÔNE, LE CHALLENGE DE LA MOBILITÉ LUI FOURNIT L'OCCASION DE CONFORTER SA POLITIQUE RSE TOUT EN FAVORISANT LES ÉCHANGES ENTRE LES SALARIÉS

« Les questions d'environnement font partie de nos axes forts d'amélioration. Ainsi, après avoir banni les bouteilles en plastique et instauré le recyclage intégral de nos papiers et cartons, nous nous attaquons maintenant à l'extension de la dématérialisation pour supprimer le papier à la source.

**Le sujet des déplacements domicile-travail est l'autre volet très important de nos efforts individuels et collectifs.** En particulier, nous sommes en pleine négociation sociale pour que le recours aux mobilités douces soit encouragé à travers des avantages pour les salariés les plus assidus.

Ce qui fait que lorsque nous avons été informés du challenge de la mobilité, nous avons aussitôt décidé de nous inscrire pour donner une nouvelle caisse de résonance à nos efforts. Nous avons évidemment incité nos 190 salariés à participer, faisant valoir l'excellente occasion de remettre en cause durant une semaine des habitudes souvent prises de longue date. Je me suis moi-même inscrit, avec l'idée de parcourir mes 6 kilomètres quotidiens plutôt en autobus ou en co-voiturage que seul dans mon automobile !

Je voudrais ajouter que le challenge de la mobilité n'a pas qu'un aspect environnemental. À travers le covoiturage ou tout simplement les échanges de ressentis entre collègues liés à nos trajets quotidiens, **ce projet a aussi une dimension de cohésion interne.** »

- **Nicolas PERRIN** Directeur de la CPAM de Haute-Saône

## LE PREMIER CHALLENGE RÉGIONAL DE LA MOBILITÉ

L'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec la Région, la DREAL et la Chambre de commerce et d'industrie régionale, organise le **premier challenge régional de la mobilité, du 16 au 22 septembre 2021**. Ce challenge poursuit le double objectif de réduire l'empreinte carbone des déplacements et de prévenir les accidents. Avec l'idée de **valoriser les solutions de mobilité alternatives et de changer les habitudes de chacun**.

La dynamique du challenge de la mobilité vise ainsi à faire bouger les lignes, pour un profit environnemental, économique, de santé publique et de bien-être au quotidien.

Mais derrière la dimension ludique et éphémère, il y a l'occasion de faire expérimenter à de nombreuses personnes un ou plusieurs modes de déplacement alternatif à la voiture solo ; et d'espérer ainsi **faire changer plus durablement les habitudes de déplacement**.

Les 18 territoires engagés portent le projet sur leur périmètre, en incitant les employeurs à favoriser la participation de leurs salariés. Outre les distinctions remises à l'échelle de chaque territoire participant, 4 prix régionaux seront décernés : le prix "vélo", le prix "transports collectifs", le prix "territoires ruraux" et le prix "coup de cœur du jury".

---

### L'ADEME en bref

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

 @ademe

---

Pour toute demande d'interview de l'ADEME BFC,  
merci de bien vouloir nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

### CONTACT PRESSE

Mélanie Voisard

Buzz & Compagnie / [melanie.voisard@buzzetcompagnie.com](mailto:melanie.voisard@buzzetcompagnie.com) / **06 12 52 53 15**

Inès Lagrange

Buzz & Compagnie / [ines.lagrange@buzzetcompagnie.com](mailto:ines.lagrange@buzzetcompagnie.com) / **06 29 30 07 51**